

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions d'achat de prestations de l'agence TREKKINCA EIRL touristiques par Internet, par voie électronique, par téléphone et par courrier. Elles sont portées à la connaissance du client avant tout engagement de sa part et constituent une partie de l'information, outre les « Modalités de Paiement Trekkinca »

En validant son contrat, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, téléchargeables ou imprimables grâce à un lien dédié, ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour dès leur publication en ligne et annulent et remplacent toute version antérieure.

TARIFS

Nos prix sont en dollars américains USD

RESERVATIONS

Toute réservation se fera auprès de notre agence, via mail : contact.trekkinca@gmail.com

Pour toute réservation, merci de nous envoyer via mail une copie scannée lisible des passeports que vous utiliserez lors de votre voyage au Pérou.

Nous attirons l'attention sur le fait que les passeports doivent être valables 6 mois après votre date de sortie du Pérou (exigence des autorités péruviennes). Pour toute réservation, nous aurons besoin des renseignements suivants : nom complet, date de naissance, numéro de passeport, nationalité, sexe.

Si l'inscription se réalise avec un passeport périmé, il faudra dès que possible scanner le nouveau et que vous apportiez au Pérou l'ancien (original si possible) pour prouver l'existence de l'ancien passeport avec lequel s'est fait l'inscription.

Un client qui ne pourrait pas embarquer sur un vol, ou tout autre transport terrestre ou maritime faute de présenter les documents exigés ne pourrait prétendre à quelque remboursement ni dédommagement que ce soit.

Toute demande de modification de nom des participants suite à une erreur d'orthographe ou modification de civilité du fait du client entraînera les frais éventuels demandés par le prestataire. Attention, dans le cas de vols réguliers, ces frais pourront s'élever à hauteur du montant du rachat du billet A/R selon les Conditions de Transport de la compagnie.

Trekkinca

PAIEMENTS

Les réservations seront confirmées seulement après versement d'un acompte **dont le montant est précisé dans le document intitulé « Modalités de Paiement TrekkInca ».**

Un acompte est une somme d'argent versée dès la signature d'un contrat et enlevant toute possibilité de dédit. Un acompte implique un engagement ferme. L'acompte est un premier versement à valoir sur l'achat. L'acheteur est donc tenu de verser le solde du paiement quoi qu'il arrive, y compris s'il renonce au produit.

L'acompte versé pour la réservation des treks est non remboursable. L'acompte sera utilisé notamment pour (liste non exhaustive) :

- Réserver les entrées dans les différents sites archéologiques visités
- Payer les entrées aux parcs nationaux que nous traverserons
- Acheter les billets de train et autobus que nous emprunterons
- Régler les frais de dossier

L'objectif étant d'assurer la bonne réalisation de votre trek.

L'acompte versé pour la réalisation des circuits est non remboursable. L'acompte sera utilisé pour (liste non exhaustive) :

- Réserver vols intérieurs et autres transports terrestres (bus, train, etc.)
- Payer les entrées sur les sites, parcs nationaux, etc.
- Réserver les hébergements
- Régler les frais de dossier

L'objectif étant d'assurer la bonne réalisation de votre circuit.

Le paiement de l'acompte se fait par virement bancaire ou à travers une agence de transfert d'argent (se référer au document intitulé « Modalités de Paiement TrekkInca »). Pour effectuer le virement de l'acompte, il vous suffit de vous rapprocher de votre banque ou d'un organisme de transfert d'argent et leur communiquer les informations suivantes (délais moyen 72 heures) :

Numéro CCI : 002-285-002533662141-59

Le numéro CCI signifie Código de Cuenta Interbancario (Code Compte Interbancaire). Au Pérou il n'existe pas de numéro IBAN, uniquement réservé aux pays européens. Le CCI est le numéro à communiquer à votre banque.

Numéro de compte : 285-2533662-1-41

Banque : BCP

SWIFT : BCPLPEPL

Titulaire du compte : TREKKINCA EIRL

Une fois le virement effectué, merci de nous adresser copie scannée de votre ordre de virement par email.

TrekkInca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU

www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com

+51 935 990 592

Calle Suytucato 754 – Cusco - Pérou

RUC : 20603219415

Le solde restant dû est à régler en liquide (dollars ou soles – monnaie locale) directement auprès de notre agence au plus tard 2 jours avant le début de votre trek ou bien à votre arrivée au Pérou, s'il s'agit d'un circuit organisé par notre agence. Le solde réglé, aucun remboursement n'est possible car le budget final de l'ensemble du circuit est définitivement investi.

L'obligation d'exécution de la prestation ne devient définitive pour TREKKINCA EIRL qu'après le complet paiement de la prestation par le client.

FRAIS BANCAIRES

IMPORTANT: Les frais bancaires de l'envoi du virement sont à la charge du client et non à la charge de TREKKINCA EIRL. Merci de bien indiquer à votre banquier que DOIT arriver au Pérou la somme totale : « totalité des frais à la charge de l'émetteur ».

La totalité du montant de l'acompte demandé par TREKKINCA EIRL est nécessaire pour effectuer toutes les réservations promises. TREKKINCA EIRL ne peut être tenu responsable des frais facturés par les organismes bancaires.

REMBOURSEMENT

Si indisponibilité de places entre l'envoi et l'arrivée du virement, l'acompte sera remboursé (frais bancaires à charge du client).

ASSURANCE

TREKKINCA EIRL ne fournit ni ne vend aucune assurance. Il peut s'avérer utile de souscrire à une assurance annulation. Nous recommandons à nos clients de souscrire une assurance assistance-rapatriement. Si vous avez payé votre billet d'avion avec votre carte Visa Premier, une assurance voyage peut être proposée automatiquement. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre banque.

RESPONSABILITÉS

Chaque participant est responsable de ses documents personnels dont son passeport. TREKKINCA EIRL n'est pas responsable du retard ou de l'impossibilité d'un participant de présenter des documents en règle. Les frais occasionnés sont à la charge du client. Le port du passeport est obligatoire aux aéroports, gares routières, hôtels, entrée au Machu Picchu, Chemin de l'Inca et train.

Le participant est responsable en permanence de ses objets personnels et bagages fermés à clé en dehors des hôtels et transports où ils sont en sécurité.

Les participants en cas de problèmes de santé ou traitements particuliers doivent se munir de leurs propres médicaments et avoir l'aval de leur médecin avant de s'engager.

Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU
www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com
+51 935 990 592
Calle Suytucato 754 – Cusco - Pérou
RUC : 20603219415

INTERRUPTION

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement.

COMPORTEMENT

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les directives données par les guides et accompagnateurs de TREKKINCA EIRL. L'agence n'est pas tenue responsable d'accidents dus à l'imprudence d'un membre du groupe, et se réserve le droit de débarquer d'un groupe tout participant dont le comportement peut être considéré comme dangereux pour la sécurité et le bien-être du groupe, et la bonne marche du voyage. Aucune indemnité ne serait due.

IMPRÉVUS

Il peut s'avérer que des changements se produisent, en fonction :

- des intempéries
- de l'état des routes
- des grèves susceptibles de perturber l'organisation de la randonnée ou de la rendre dangereuse

Dans ces circonstances, TREKKINCA EIRL vous propose une alternative : soit des dates, soit des circuits différents. Mais ce choix se fait dans un cadre très limité : la date des billets d'entrée au Machu Picchu et celle des billets de train ne peuvent être renégociées auprès des différentes officines. Les horaires de train sont eux aussi sujets à changements et dépendent des compagnies de trains.

Les coûts additionnels liés aux retards ou annulations de vol restent à la charge des voyageurs.

Si le voyage est modifié en raison d'une perturbation du trafic aérien, terrestre, ferroviaire, lacustre, nous ne pouvons être tenus comme responsables. Les frais en résultant resteraient à la charge du participant.

ANNULATION POUR COVID

En cas d'annulation de treks ou séjours pour cause de COVID (fermetures de frontières ou tout autre élément lié à la COVID), TREKKINCA EIRL proposons un report du séjour dans les mêmes conditions en prenant en compte l'acompte versé pour la réservation de ceux-ci. Report du trek ou séjour possible jusqu'au 31 décembre 2023.

Au-delà de cette date (à partir du 1er janvier 2024), TREKKINCA EIRL ne proposera plus de report et l'acompte précédemment versé ne sera plus utilisable.

Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PÉROU

www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com

+51 935 990 592

Calle Suytucato 754 – Cusco - Pérou

RUC : 20603219415

ANNULATION POUR CAS DE FORCE MAJEURE

Jusqu'en dernière minute, une annulation peut intervenir pour un cas de force majeure et indépendant de notre volonté (grèves, troubles politiques, problèmes de sécurité, climat, etc.). Dans ce cas, TREKKINCA EIRL peut garder l'acompte pour les sommes déjà engagées et se réserve le droit de modifier ses programmes à tout moment, avant ou pendant leur déroulement pour assurer la sécurité de ses passagers.

Trekkinca

Agence de Voyages Solidaires – Cusco – PEROU

www.trekkinca.com – contact.trekkinca@gmail.com

+51 935 990 592

Calle Suytucato 754 –Cusco - Pérou

RUC : 20603219415